à la peinture de genre, au paysage, au portrait. M. Laroche a envoyé aux Salons un certain nombre de toiles, notamment : son portrait (1847); *Repos des moissonneurs* (1848); *Silène contant les premiers âges à des bergers, Faune faisant danser des naïades* (1849); le *Pacte de Faust* (1855); la *Jalousie* (1857); le *Repos en Egypte* (1859); *Citerne de la marine à Alexandrie, Café arabe près du Mahmoudyck* (1865); *Bords de la Seine à Chatou* (1866); *Marguerite au rouet*, portrait du docteur *Beyran* (1868); *Idylle* (1869); la *Nuit du sabbat*, portrait de *M. Simon* (1870); portrait de *M. Morel* (1872); *Diane au bain* (1873); portrait de *M. Cézanne*, député (1874); trois portraits (1875); *Jésus-Christ sur la croix*, portrait de *Mme L.* (1876); deux portraits (1877), etc.

* **LA ROCHEFOUCAULD**, ville de France (Charente), ch.-l. de cant., arrond. et à 21 kilom. d'Angoulême, sur la rive droite de la Tardoire; pop. aggl., 2,242 hab. — pop. tot., 2,733 hab.

* **LA ROCHEFOUCAULD** (Sosthène, comte DE), duc DE BISACCIA, homme politique français. — Le 20 juin 1872, il fit partie des délégués de la droite qui firent auprès de M. Thiers la démarche connue sous le nom de manifestation des bonnets à poil, et il contribua activement à renverser cet illustre homme d'Etat le 24 mai 1873. Le duc de Bisaccia donna un chaleureux concours à la politique de réaction suivie par le gouvernement de combat pour étouffer la République et imposer à la France la monarchie. A diverses reprises, il se rendit auprès du comte de Chambord pour préparer sa restauration. Après l'avortement d'une tentative condamnée par l'opinion publique, M. de La Rochefoucauld-Bisaccia vota le septennat et fut nommé, le 4 décembre 1873, ambassadeur à Londres. Dans ce poste, il se fit remarquer par la somptuosité de ses fêtes beaucoup plus que par ses talents diplomatiques. De temps à autre, il vint siéger à l'Assemblée de Versailles. Lorsque M. Casimir Périer demanda, en juin 1874, que l'Assemblée votât les lois constitutionnelles, M. de La Rochefoucauld déposa à l'Assemblée (15 juin) une proposition ainsi conçue : « L'Assemblée nationale décrète : Article 1er. Le gouvernement de la France est la monarchie. Le trône appartient au chef de la maison de France. Art. 2. Le maréchal de Mac-Mahon prend le titre de lieutenant général du royaume. » Comme cette proposition était contraire à la loi sur le septennat, le duc de Bisaccia donna sa démission d'ambassadeur à Londres et reçut ses lettres de rappel le 3 juillet. Quant à sa proposition, appuyée par ses collègues de l'extrême droite, elle n'obtint qu'un petit nombre de voix. Le député de la Sarthe vota ensuite contre la constitution, pour la loi sur l'enseignement supérieur, etc. Aux élections pour les sénateurs inamovibles, il protesta publiquement contre le petit groupe de ses amis qui se joignit aux républicains pour empêcher les orléanistes d'être élus sénateurs. Après avoir posé sa candidature au Sénat dans la Sarthe, il la retira, puis il se porta candidat à la députation dans l'arrondissement de Mamers. Il ne fut élu qu'au scrutin de ballottage du 5 mars 1876, par 6,256 voix, contre M. Granger, républicain, grâce à l'appui des bonapartistes pour lesquels il avait toujours montré un goût particulier. Il siégea dans la minorité de droite, vota constamment contre les lois adoptées par la majorité républicaine, applaudit au coup d'Etat parlementaire du 17 mai 1877, donna son vote de confiance au ministère de Broglie-Fourtou, le 19 juin 1877, et se représenta à Mamers, comme candidat officiel et légitimiste, le 14 octobre suivant. Elu à une faible majorité contre trois candidats républicains, il a vu la Chambre des députés invalider son élection, comme entachée de pression, le 18 janvier 1878. Aux élections qui eurent lieu pour remplacer les députés invalidés, il fut réélu.

* **LA ROCHEJAQUELEIN** (Julien-Gaston DU VERGIER DE), homme politique. — Après avoir aidé au renversement de M. Thiers, il soutint, comme ses amis politiques, le gouvernement de combat, espérant qu'il rétablirait la monarchie de droit divin. Après l'échec de ces espérances, il vota le septennat, la loi des maires, se prononça contre le cabinet de Broglie (le 16 mai), contre l'ordre du jour septennaliste Paris et signa la proposition demandant le rétablissement de la monarchie. Il vota ensuite contre la constitution, pour la loi sur l'enseignement supérieur, etc. Aux élections du 20 février 1876, il posa sa candidature à la Chambre des députés dans l'arrondissement de Bressuire (Deux-Sèvres). Dans sa profession de foi, il annonça qu'il défendrait de toute son énergie la religion, la famille, la propriété, les grands principes religieux et sociaux. Au premier tour de scrutin, l'élection fut sans résultat; au second tour, il fut élu député par 8,998 voix, ne l'emportant que de peu de voix sur M. Bernard, républicain. Son élection ayant été invalidée, surtout à cause de la pression cléricale exercée en sa faveur, il fut réélu député, le 21 mai, par 8,934 voix; il siégea à l'extrême droite, vota constamment contre la majorité républicaine, approuva le coup d'Etat parlementaire du 17 mai 1877 et se prononça, le 19 juin, pour le ministère de Broglie-Fourtou. Ce fut, appuyé par l'administration, qu'il posa de nouveau sa candidature à Bressuire le 14 octobre suivant. Réélu député par 9,862 voix contre 8,954 données au candidat républicain Jouffrault, M. de La Rochejaquelein a repris sa place dans la minorité antirépublicaine. Il a voté contre la commission d'enquête parlementaire (15 novembre), pour le cabinet de Rochebouët, pour la proposition Touchard (21 janvier 1878), etc.

* **LAROCHE-JOUBERT** (J.-Edmond), industriel et homme politique français. — Chaud bonapartiste la veille du 4 septembre 1870, ardent républicain le lendemain, ce fut de nouveau comme un enthousiaste admirateur du régime auquel la France devait l'invasion et son démembrement qu'il posa sa candidature à la Chambre des députés dans le 1er arrondissement d'Angoulême le 20 février 1876. Elu au scrutin de ballottage du 5 mars par 9,221 voix, il alla siéger dans le petit groupe de l'Appel au peuple, avec lequel il vota constamment. Il ne se fit pas moins remarquer par la fréquence de ses interruptions que par ses projets de loi. Convaincu qu'il possède le secret de faire le bonheur « du plus grand nombre, » le député d'Angoulême a élaboré des propositions ayant pour objet de transformer notre système d'impôt dans l'intérêt du plus grand nombre, de procurer l'enseignement au plus grand nombre, de favoriser la coopération dans l'intérêt du plus grand nombre, etc. Par malheur, ses propositions sont aussi bizarres par la forme que nuageuses quant à l'application. Une des conceptions les plus ingénieuses de M. Laroche-Joubert est sa proposition d'enseigner la gymnastique dans les prisons. Rien ne pourrait être, en effet, plus utile au plus grand nombre des voleurs que de leur apprendre à escalader les murs. Ce profond politique donna, le 17 mai 1877, son approbation la plus chaleureuse au message présidentiel qui ressuscitait le gouvernement de combat, et vota, le 19 juin, pour le cabinet de Broglie-Fourtou. Le 14 octobre suivant, il fut réélu par 9,188 voix contre 5,942 données à M. Guimberteau, candidat républicain. A la nouvelle Chambre, il a repris sa place dans la minorité bonapartiste et continué ses interruptions. Il a voté contre la nomination d'une commission d'enquête parlementaire (15 novembre 1877, pour le cabinet de Rochebouët (24 novembre), pour la proposition Touchard (21 janvier 1878), etc.

* **LA ROCHELLE**, ville de France (Charente-Inférieure), ch.-l. de départ., d'arrond. et de 2 cant., à 477 kilom. de Paris, au fond d'un petit golfe qui dépend de la vaste rade abritée par la îles de Ré et d'Oleron; pop. aggl., 16,724 hab. — pop. tot., 19,583 hab. L'arrond. comprend 7 cant., 56 comm., 30,380 hab.

* **LAROCHELLE** (Henri-Julien BOULLANGER, dit), acteur et directeur de théâtres. — Rectifions deux erreurs qui se sont glissées dans l'article publié sur LAROCHELLE au tome X du *Grand Dictionnaire*, page 209. Nous avons dit que cet artiste dramatique, après avoir été engagé pour trois mois à la Comédie-Française, avait, trois années durant, parcouru la province. Nous aurions dû dire le contraire. Larochelle a été engagé pendant trois ans aux Français, et sa tournée en province n'a duré que trois mois. En quittant la direction du théâtre de Cluny, il prit celle de la Porte-Saint-Martin, et, parmi les pièces qu'il fit jouer sur cette scène importante, nous citerons le *Tour du Monde*, de M. Verne, qu'il monta avec le plus grand soin et qui obtint un succès predigieux, et les *Deux orphelines* de MM. Dennery et Cormon. Un peu plus tard, M. Larochelle n'a pas craint d'ajouter à cette direction, déjà si lourde, celle de l'Ambigu-Comique, qui ne pouvait tomber en de meilleures mains.

LA ROCHETTE (Ernest POICTEVIN DE), homme politique français, né à Saint-Etienne-de-Montlieu (Loire-Inférieure) en 1804, mort en janvier 1876. Grand propriétaire, il fut élu député à l'Assemblée constituante de 1848, puis à la Législative (1849) par les électeurs de la Loire-Inférieure, et il vota constamment avec le groupe légitimiste et clérical. Tant que dura l'Empire, il resta dans la vie privée, se bornant à publier de temps à autre des articles dans l'*Espérance du peuple*, journal légitimiste que son frère dirigeait à Nantes. Elu le 8 février 1871 député à l'Assemblée nationale dans la Loire-Inférieure, M. de La Rochette alla siéger à l'extrême droite. Malgré son âge, il se montra un des légitimistes les plus ardents de la Chambre. Adversaire de la politique de M. Thiers, ennemi acharné des orléanistes, ultramontain fougueux, il exposa fréquemment ses idées, ses aversions et ses rancunes dans des lettres publiées pour la plupart dans l'*Espérance du peuple*. Il vota pour la paix, les prières publiques, la pétition des évêques, contre la proposition Rivet, le retour de l'Assemblée à Paris, contre M. Thiers le 24 mai 1873, donna son concours empressé à toutes les mesures de réaction du gouvernement de combat, vota le septennat, mais en déclarant qu'il le votait avec douleur et qu'il n'empêcherait point les royalistes de faire la monarchie pendant sept ans. Convaincu que les orléanistes et, à leur tête, M. de Broglie avaient empêché le retour de la monarchie de droit divin, objet de son culte, il manifesta contre eux son ressentiment en aidant à la chute du cabinet de Broglie (16 mai 1874). Cette même année, il se prononça contre l'ordre du jour septennaliste de M. Paris et signa la demande de rétablissement de la monarchie avec le comte de Chambord. En 1875, il vota contre la constitution, pour la loi sur l'enseignement supérieur, etc. Lors des élections des sénateurs à vie par l'Assemblée, de concert avec un certain nombre de ses amis politiques, il s'entendit avec les groupes républicains pour empêcher les orléanistes d'être élus, et il fut nommé sénateur inamovible (décembre 1875). Sa conduite en cette circonstance fut vivement attaquée par la plupart des royalistes, qui ne pouvaient lui pardonner d'avoir laissé entrer au Sénat une majorité de républicains. M. de La Rochette fut emporté par une attaque d'apoplexie.

LA ROCHETTE (Athanase-Louis-Antoine POICTEVIN DE), homme politique, fils du précédent, né au Quénet (Loire-Inférieure) en 1837. Elevé avec le culte du trône et de l'autel, il entra en 1861 dans l'armée du pape, où il servit comme officier de dragons jusqu'en 1868 et il assista à l'affaire de Mentana. Lors de l'invasion allemande, M. Athanase de La Rochette commanda, avec le grade de lieutenant-colonel, un régiment de mobilisés. Il était maire d'Asserac, lorsqu'il se porta candidat à la Chambre des députés, le 20 février 1876, dans l'arrondissement de Saint-Nazaire. M. de La Rochette se présenta comme « le champion des principes religieux et monarchistes. » Elu député au scrutin de ballottage du 5 mars par 7,622 voix contre M. Benoît, républicain, il alla siéger à l'extrême droite, dans le groupe des légitimistes cléricaux. Il vota constamment contre les mesures adoptées par la majorité républicaine, fit voir qu'il avait hérité de la haine paternelle contre les orléanistes et se montra favorable au coup d'Etat parlementaire du 16 mai 1877. Après la dissolution de la Chambre, il se représenta devant les électeurs de Saint-Nazaire et fut réélu par 9,028 voix le 14 octobre 1877. Au mois de décembre 1877, il eut avec M. Laisant, député républicain, un duel dans lequel les deux adversaires furent blessés. A la Chambre, il s'est fait remarquer par la fréquence de ses interruptions contre les orateurs de la gauche.

* **LA RONCIÈRE** (Émile-François-Guillaume CLÉMENT DE), officier et administrateur français. — Il est mort à Paris au mois d'août 1874. C'est à tort que nous avons ajouté à son nom celui de *Le Noury*, qui appartient à son frère, le vice-amiral. Ce nom fut donné à ce dernier par le général Le Noury, leur oncle, à la suite du retentissant procès criminel de 1835.

* **LA RONCIÈRE LE NOURY** (Camille-Adalbert-Marie CLÉMENT, baron DE), marin français. — Le 24 mai 1873, il se joignit à la coalition qui renversa M. Thiers. Sous le gouvernement de combat, il vota toutes les mesures de réaction proposées par le ministère de Broglie, se prononça pour la circulaire Pascal, pour la loi d'expropriation relative à l'église du Sacré-Cœur, etc. Appartenant au parti bonapartiste, il se tint sur la réserve lors des menées des royalistes pour rétablir la monarchie, puis il vota pour le septennat et se joignit timidement au petit groupe de l'Appel au peuple. En 1874, M. de La Roncière Le Noury vota la loi contre les maires, pour le cabinet de Broglie, contre les propositions Périer et Maleville, et, le 25 février 1875, contre la constitution. A diverses reprises, il prit la parole, notamment comme rapporteur du budget de la marine. Le 23 avril 1875, il fut nommé commandant de l'escadre de la Méditerranée. Invité à assister à un banquet bonapartiste qui devait avoir lieu à Evreux le 7 septembre 1875, le vice-amiral, alors à bord du vaisseau le *Magenta*, s'excusa de ne pouvoir assister à ce banquet dans une lettre qu'il adressa à son « cher monsieur Tardiveau. » Dans cette épître se trouvait le passage suivant : « Je ne cesserai d'être le serviteur dévoué du gouvernement du maréchal de Mac-Mahon tant qu'il ne sera pas emporté en dehors des voies conservatrices. Mais j'ai la prétention que, lorsque le moment en sera venu, la France redevienne libre de son choix et reprenne ainsi dans le concert européen la place que lui interdit la forme actuelle de son gouvernement... Je vous félicite, mon cher Tardiveau, d'être resté le champion déterminé du grand parti auquel nous appartenons. » Cette lettre, lue dans le banquet d'Evreux, aux applaudissements des bonapartistes, et reproduite par les journaux, produisit en France une vive émotion. La presse libérale fut unanime à attaquer le langage d'un homme qui, investi d'un grand commandement, n'hésitait point à traiter avec un pareil mépris la forme du gouvernement qu'il avait accepté de servir et au nom duquel il commandait. Le ministère, malgré les tendresses de M. Buffet pour les bonapartistes, dut écouter cette fois l'opinion publique; un décret du 8 septembre destitua le vice-amiral La Roncière de son commandement. Lors des élections pour le Sénat, l'amiral fut porté candidat dans l'Eure par les bonapartistes, conjointement avec M. d'Albuféra. Dans sa profession de foi, il consentit à déclarer qu'il obéirait à la constitution que l'Assemblée avait votée et il annonça qu'il ne combattrait pas moins l'ennemi du dedans, le radicalisme, qu'il n'avait combattu l'ennemi du dehors. Elu sénateur au second tour de scrutin par 408 voix, le 30 janvier 1876, il est allé siéger dans le groupe de l'Appel au peuple et il a constamment voté contre les lois libérales adoptées par la majorité républicaine de la Chambre des députés. Après le coup d'Etat parlementaire du 17 mai 1877, il applaudit naturellement à la résurrection du gouvernement de combat et vota la dissolution de la Chambre. M. de La Roncière est vice-président du conseil général de l'Eure, président de la Société de géographie de Paris, de la Société centrale de sauvetage des naufragés, etc.

LAROQUEBROU, bourg de France (Cantal). V. ROQUEBROU (LA).

LAROQUE-TIMBAUT, bourg de France (Lot-et-Garonne). V. ROQUE-TIMBAUT (LA).

* **LAROUSSE** (Pierre-Athanase), grammairien, lexicographe, littérateur et encyclopédiste français, né à Toucy (Yonne) le 23 octobre 1817, mort à Paris le 3 janvier 1875. Au tome X, page 211, le *Grand Dictionnaire* a publié quelques lignes biographiques sur son auteur; mais Pierre Larousse, que nous avions encore le bonheur de voir à notre tête, n'avait pas voulu que son œuvre principale fût alors appréciée. Sévère pour lui, alors qu'il était si bienveillant pour les autres, il ne consentit à laisser donner qu'une nomenclature sèche de ses nombreux travaux. Certes, nous n'oublierons pas la réserve qui nous est commandée même après sa mort; mais les lecteurs du *Grand Dictionnaire* veulent connaître plus intimement l'homme dont ils ont si longtemps suivi les gigantesques efforts, et c'est pour répondre à des demandes venues de tous les points que nous allons essayer d'écrire à cette place une étude plus complète sur l'auteur du *Grand Dictionnaire*, et, pour cela, nous commencerons par répéter les détails qui ont déjà été donnés, afin qu'on ne soit pas obligé d'aller les chercher ailleurs.

Ainsi que nous l'avons dit, Pierre Larousse, fils d'un charron-forgeron, passa son enfance dans son pays natal et acquit dans une modeste école primaire les premières connaissances qui ouvrent l'esprit à la vie intellectuelle. Nature franche et ouverte, intelligence avide de s'instruire, imagination active et curieuse, il dévorait tous les livres que le hasard faisait tomber entre ses mains. A peine a-t-il entrevu les plaisirs et les jeux du premier âge; la lecture était sa seule passion. Un colporteur traversait-il le bourg de Toucy, Pierre Larousse en était instruit par ses camarades; il réunissait ses petites économies, mises en réserve dans ce but, et la balle était aussitôt remuée, fouillée, bouleversée. A seize ans, alors que toutes les idées recueillies dans les ouvrages de Voltaire, Rousseau, Diderot, d'Alembert, Montesquieu, etc., fermentaient pêle-mêle dans sa tête, il obtint une bourse de l'Université et alla terminer, ou plutôt refaire ses études à Versailles. C'était le moment où les questions de l'enseignement primaire s'imposaient à tous les esprits. Le gouvernement et les Chambres, qui voyaient avec raison l'avenir du pays attaché à une réforme radicale des écoles, suivaient attentivement les premiers résultats de la loi de 1833. On cherchait partout des sujets actifs, intelligents et ayant au cœur le feu sacré. Pierre Larousse se trouva naturellement désigné par ses maîtres, et il avait à peine vingt ans qu'on l'envoyait diriger, dans le bourg important de Toucy, l'école primaire supérieure que venait d'y fonder le ministre Guizot.

Dans cette position, qui mettait en contact avec des systèmes d'enseignement usés un esprit qui aimait à s'appuyer avant tout sur lui-même, Pierre Larousse ne tarda pas à remarquer les lacunes qui existaient dans nos livres d'école et le vice radical de ces méthodes routinières, qui réduisaient l'intelligence de l'enfant au rôle d'un simple mécanisme. Dès lors, il résolut d'opposer à cette scolastique vermoulue une bibliothèque complète d'enseignement primaire supérieur. C'était un voyage de long cours qu'il allait entreprendre, et il s'aperçut bientôt qu'il manquait pour cela d'eau, de biscuit, de charbon, nous voulons dire de cette masse de connaissances nécessaires dans un siècle où le domaine des lettres et des sciences va chaque jour en grandissant. En 1840, il quitta Toucy et arriva à Paris, ayant pour toute fortune quelques milliers de francs. A partir de ce moment, les cours de la Sorbonne, du Collége de France, de l'Observatoire, du Muséum et du Conservatoire des arts et métiers n'eurent pas d'auditeur plus assidu. Tout était avidement recueilli, et chaque soir, de six heures à dix heures, à la bibliothèque Sainte-Geneviève, Pierre Larousse mettait soigneusement en gerbe ce qu'il avait glané dans la journée.

Risquons ici, avec M. Lobet, un de ses biographes, quelques détails intimes sur cette vie du jeune travailleur, si rude, si difficile pour celui qui ne doit compter que sur lui-même, et qui, une fois jeté, en quelque sorte perdu, au milieu de cette multitude indifférente dans les mille rues de la capitale, se trouve plus isolé dans sa mansarde du cinquième étage que Robinson dans son île.

Nous avons dit que le futur auteur du *Grand Dictionnaire* était venu à Paris, n'ayant pour toute fortune que quelques milliers de francs. On connaît l'histoire d'Amyot dans une semblable circonstance : chaque semaine, la vieille mère du futur traducteur de Plutarque envoyait à son fils, par les bateliers de la Seine, un de ces pains robustes comme on en fait encore dans nos campagnes. Ici, c'était un pot de beurre fondu que la mère du jeune Bourguignon expédiait tous les mois à son fils. Or, on ne se figure pas tous les prodiges d'économie que peut opérer, même à Paris, en plein quartier Latin, un estomac jeune et vigoureux avec un pot de beurre fondu, un quarteron d'oignons superbes et force pains de quatre livres, surtout quand ce menu spartiate est assaisonné de courage, de patience et d'une forte dose de ce piment qui s'appelle la volonté d'arriver.

Huit années s'écoulèrent ainsi dans le travail le plus opiniâtre. Les milliers de francs n'existaient plus, mais la tête était meublée. Pierre Larousse entra comme professeur à l'institution Jauffret, où il resta jusqu'en 1851. Durant son séjour à l'institution Jauffret, il commença à mettre à exécution le plan de réforme qu'il avait rêvé pour l'enseignement primaire. Travaillant sans relâche, il ne quittait les cours de son institution que pour écrire quelques-uns des exercices qui devaient bientôt prendre place dans sa méthode lexicologique. Certes, il était soutenu par sa confiance dans l'avenir et par son amour pour le progrès. Mais, dès cette époque, il eut aussi le rare bonheur de rencontrer à côté de lui une affection énergique et sincère, un dévouement de toutes les heures. Celle qui devait plus tard, secondée par un neveu ayant aussi au cœur le culte de Pierre Larousse, mener à bien l'œuvre trop tôt interrompue par la mort, était déjà la compagne de ses premières années de lutte, ayant foi en lui et le soutenant dans ses moments les plus difficiles. Aussi, après bien des années d'un labeur incessant, lorsque le succès eut couronné les efforts de Pierre Larousse, cet homme honnête, dont le cœur égalait le talent, pouvait écrire à Mme Larousse : « Tu as été véritablement ma « collaboratrice » dans le travail de ma *Lexicologie des écoles*. Tu te rappelles sans doute qu'à la rue Culture-Sainte-Catherine et à la rue des Francs-Bourgeois, je te laissais chaque jour les devoirs lexicologiques que j'avais composés et que ton jugement droit m'aidait à les corriger et à les compléter. Eh bien, ma collaboratrice, je te dois ta part de collaboration. Ce n'est que justice. »

En 1852, Pierre Larousse fonda avec M. Boyer, dont l'actif et intelligent concours lui fut des plus utiles, une librairie classique qui compte aujourd'hui parmi les maisons les plus florissantes de la capitale. Là, il publia ou réédita toute une suite d'ouvrages qui, de nos jours, forment la base de l'enseignement grammatical en France, en Suisse et en Belgique : *Grammaire élémentaire lexicologique* (1849); *Traité complet d'analyse grammaticale* (1850); *Cours lexicologique de style* ou *Lexicologie* (1851); *Traité complet d'analyse et de synthèse logiques* (1852); *Encyclopédie du jeune âge* (1853); *Méthode lexicologique de lecture* (1856); *Dictionnaire de la langue française* (1856); *Jardin des racines grecques* (1858); *Jardin des racines latines* (1860); *A B C du style et de la composition* (1862); *Nouveau traité de versification française* (1862); le *Livre des permutations* (1862); *Petite flore latine* (1862); *Miettes lexicologiques* (1863); *Grammaire littéraire* (1867); *Grammaire supérieure* (1868); *Grammaire complète, syntaxique et littéraire* (1868); *Dictionnaire complet de la langue française* (1869); *Gymnastique intellectuelle: les Boutons* (1870), *les Bourgeons* (1871), etc.

Ces ouvrages, qui obtinrent tous un immense succès et dont quelques-uns se tirent encore annuellement à 200,000 exemplaires, constituent l'œuvre de Pierre Larousse éducateur et grammairien. Ce travail immense, qui du premier coup assigna à son auteur un rang distingué dans la science de la grammaire et dans le monde enseignant, fit grand bruit. A des méthodes routinières, reposant sur de purs mécanismes de mémoire, qui faisaient de l'enfant un simple automate, Pierre Larousse avait substitué un mode d'enseignement où la mémoire était reléguée au second plan et remplacée par le raisonnement et l'intelligence.

Cette méthode lexicologique de Pierre Larousse a été très-justement appréciée par un homme qui, après avoir consacré de longues années à l'enseignement, devint un des plus assidus collaborateurs de l'auteur du *Grand Dictionnaire*. Nos lecteurs nous sauront gré de reproduire ici le jugement porté par lui sur l'œuvre classique de Pierre Larousse :

« Pierre Larousse a débuté dans sa vie littéraire par la publication d'un livre qui posait habilement les fondements de sa *Méthode lexicologique*, et le succès de ce livre fut tel qu'il rendit faciles et sûrs tous les succès postérieurs obtenus par chacune de ses nombreuses publications destinées à l'enseignement.

» La méthode était simple, claire, facile, quoique nouvelle; elle fut adoptée très-rapidement par un grand nombre d'institutions en France, en Suisse, en Belgique; elle plaisait aux maîtres, à qui elle épargnait la peine de préparer chaque jour de nouveaux devoirs; elle plaisait aux élèves, dont elle exerçait l'intelligence sans leur causer de fatigue ni d'ennui. Tous ceux qui l'ont adoptée savent cela parfaitement; mais ce qu'ils n'ont pas remarqué peut-être, c'est que la *Méthode lexicologique* contenait en germe l'idée du *Grand Dictionnaire*, et Pierre Larousse, en dotant son siècle d'une immense encyclopédie, n'a fait que suivre le développement de sa première idée, développement qui, pour ainsi dire, se faisait spontanément dans son esprit.

» Qu'est-ce, en effet, que la méthode lexicologique, comme l'avait conçue son auteur? On peut dire qu'elle consiste à tout enseigner en supposant tout connu. Les élèves sont continuellement exercés à faire ou à compléter des phrases qui supposent une foule de connaissances, en apparence étrangères à des jeunes gens d'un âge si peu avancé, et pourtant ces jeunes gens, ces enfants, pourrait-on dire, parviennent à faire ce qui leur est demandé. Comment peuvent-ils y parvenir? Les explications données par le maître viennent parfois à leur secours; mais le plus souvent ils n'ont besoin que d'une certaine influence qu'on pourrait presque appeler miraculeuse et qu'exerce sur les jeunes esprits, sans qu'ils s'en doutent, le développement général des connaissances de tout genre qui caractérise notre siècle. Ce développement marque son empreinte sur le langage commun, parlé ou écrit; on pourrait dire qu'il la marque jusque dans l'air que chacun de nous respire. Il serait impossible de montrer matériellement cette empreinte; mais tout le monde la sent d'une manière instinctive, elle agit sur les enfants eux-mêmes. Il se passe là quelque chose de mystérieux que la raison hésite à admettre et dont pourtant il est impossible de nier la réalité. La science se propage même quand les savants ne songent pas à la propager; il y a dans leur langage, même quand ils parlent des choses les plus étrangères à la science, une tournure générale, une forme qui suppose la science, qui la fait deviner vaguement ou qui dispose à la deviner. Les esprits ainsi disposés ne demandent plus, pour être instruits, qu'une petite excitation qui peut être provoquée par les circonstances les plus futiles en apparence, et les devoirs proposés dans la *Méthode lexicologique* ont précisément le mérite de faire éclore les circonstances les plus favorables. En apprenant la grammaire, les élèves se trouvent donc avoir appris une foule de choses utiles, et souvent il arrive que les maîtres les apprennent aussi en même temps que leurs élèves, toujours par la même influence mystérieuse.

» Mais il était naturel de passer du sentiment instinctif de toutes les vérités scientifiques à l'étude positive, à l'expression nette et précise de ces mêmes vérités, et c'est ainsi que l'auteur de la *Méthode lexicologique*, voyant venir à lui la richesse qui lui permettait de tenter de grandes choses, dut être amené à se dire : « Je ferai un livre où » l'on trouvera, chacune à son ordre alphabétique, toutes les connaissances qui enrichissent aujourd'hui l'esprit humain. Ce que je » ne pourrai pas faire moi-même, je trouverai » de jeunes écrivains, pleins d'ardeur pour » l'étude, qui le feront pour moi; je classerai » leurs travaux particuliers, je les coordonnerai avec les miens pour en faire un tout » harmonique, et je partagerai avec eux le » produit de mes livres classiques. La richesse » que j'ai acquise, je ne l'emploierai pas pour » mon usage personnel, et je n'y perdrai pas » grand'chose, car les jouissances exclusivement personnelles laissent le cœur vide et » ne sont que vanité au point de vue du bonheur réel; mais j'en donnerai une part à » tous ceux qui voudront coopérer à une œuvre dont l'utilité sera universelle, puisqu'on » y trouvera la réponse à toutes les questions, le moyen de satisfaire à tous les besoins. J'ai commencé par l'enseignement » lexicologique, qui semblait n'avoir pour » objet que les mots; je finirai par l'enseignement des choses. Je n'ai d'abord cherché à » instruire que les enfants; je veux essayer » ensuite d'instruire tout le monde et sur toutes choses. »

C'est, en effet, pour instruire tout le monde et sur toutes choses que Pierre Larousse entreprit son œuvre colossale, le *Grand Dictionnaire universel du XIXe siècle*. Le succès avait répondu pleinement aux espérances du laborieux grammairien et la fortune était venue à lui. Certes, il lui eût été facile alors de jouir d'un repos si noblement gagné. Mais le repos n'était point ce qu'il avait rêvé; il ne pouvait faillir à son ambition première. Il voulait doter le XIXe siècle d'une encyclopédie, et rien n'aurait pu le détourner de son but, rien, pas même les défiances qui accueillirent ses premiers essais. Car l'annonce de l'œuvre à laquelle le nom de Pierre Larousse restera éternellement attaché ne rencontra d'abord que des incrédules, et plus tard, quand, en voyant les volumes s'amasser sur les volumes, on dut enfin se persuader que l'œuvre était sérieuse, on en parla dans des termes qui laissaient encore percer quelques traces de la défiance première, comme le prouve cet article extrait de l'*Avenir national* de 1868 :

« Il y a deux ans environ, un homme annonça que, seul, avec ses propres ressources, il se proposait de publier, sous le titre de *Grand Dictionnaire universel*, un recueil dix fois plus complet que tous ceux qui ont paru jusqu'à ce jour; mais que parlons-nous de dictionnaire! Même dans son acception la plus étendue, ce titre ne répondait qu'imparfaitement à la pensée de l'auteur; car, bien que traitée avec détail, la partie lexicologique de cette œuvre monumentale ne devait y entrer que pour une faible part. Grammaire, linguistique, rhétorique, philosophie, morale, psychologie, théologie, mythologie, histoire, géographie, arithmétique, algèbre, géométrie, mécanique, astronomie, physique, chimie, sciences naturelles, médecine, chirurgie, physiologie, archéologie, technologie, arts et métiers, beaux-arts, littérature, bibliographie, économie politique, agronomie, commerce, industrie, marine, art militaire, statistique, droit, administration, finances, cultes, instruction publique, inventions et découvertes, astrologie, blason, numismatique, etc., tout le formidable amas des connaissances humaines, enfin, devait être non-seulement inventorié comme dans un catalogue, mais exposé et traite avec les développements nécessaires que comporte chaque sujet pour être compris de tout le monde.

» L'ouvrage était annoncé comme devant paraître périodiquement et sans interruption de quinzaine en quinzaine, par fascicules de 40 pages in-4o, à 4 colonnes compactes, contenant chacun la matière de 2 volumes in-8o; au total, 800 volumes, c'est-à-dire une bibliothèque complète qui dispensait de toute autre. Sur quoi, ajouta M. Larousse en s'adressant au public et aux journaux, souscrivez ou ne souscrivez pas, parlez de moi ou n'en parlez pas; moi, je suis prêt et je me mets en route. Me suivra qui voudra.

» Et il partit.

» Dans ce siècle de doute, ce qui nous paraît le plus respectable, c'est la foi, même à l'utopie. Ils se font de plus en plus rares les hommes qui croient en eux-mêmes. M. Larousse est de ce petit nombre. On ne s'expliquerait pas l'espèce de défi qu'il a jeté à l'impossible si l'on ne connaissait la vie de ce travailleur infatigable, qui a mis trente années à élaborer le plan et à rassembler les immenses matériaux de l'œuvre qu'il exécute aujourd'hui.

» Ce n'est point, nous dit-il, une spéculation de librairie; nous l'en croyons sur parole, non que l'entreprise, sous son habile direction, ne puisse devenir fructueuse, ce que nous lui souhaitons de grand cœur, mais tout au moins a-t-elle été, au début, des plus aventureuses. Bien malavisé, de nos jours, qui chercherait fortune dans des publications sérieuses! Non; M. Larousse accomplit un vœu, il tient un serment qu'il s'est prêté à lui-même. »

L'*Avenir national* disait vrai. Pierre Larousse eut toujours pour but, non-seulement les satisfactions élevées que procure l'étude par elle-même, mais surtout et avant tout la tâche de servir la cause du progrès en vulgarisant la science. Quant au serment qu'il s'était prêté à lui-même, mieux que personne les lecteurs du *Grand Dictionnaire* savent de quelle façon il l'a tenu. Pierre Larousse a voulu recommencer l'œuvre de Voltaire, de Diderot et de d'Alembert, et, ne comptant que sur lui-même, avec ses seules forces, il y a réussi. Sans doute, il eut de nombreux collaborateurs et beaucoup occupent un rang distingué dans les sciences, les arts et la littérature; mais l'œuvre est bien sienne, car aucun article ne paraissait sans qu'il l'eût revu, annoté, corrigé souvent, et sans qu'il eût cherché à lui imprimer le cachet qu'il voulait donner à son ouvrage.

Le premier fascicule du *Grand Dictionnaire* parut en 1865, et le dernier volume de cette œuvre colossale, la plus complète encyclopédie qui ait paru jusqu'à ce jour, n'a pu être publié qu'en 1876. Il n'a pas fallu moins de onze années pour classer, imprimer et réunir en un ouvrage sans précédent les immenses matériaux recueillis par Pierre Larousse; il n'a pas fallu moins de onze années pour mettre en œuvre et réaliser la vaste et noble entreprise que cet esprit audacieux avait conçue et qui restera son éternel honneur. Mais les forces humaines ont des bornes, et Pierre Larousse devait succomber à son immense labeur. « Avec quinze ou seize heures de travail par jour, disait-il en 1867, il me faut trois ou quatre ans, je ne dis pas pour publier, mais pour achever mon œuvre, et alors je me reposerai, ou s'il faut mourir à la peine, je mourrai; mais le *Dictionnaire* sera terminé. » Son pronostic n'était que trop vrai. En 1868, il ressentit pour la première fois les atteintes du mal. Au lieu de se donner quelque repos, il sembla, au contraire, redoubler d'ardeur et d'activité, et sa forte volonté eut raison de la nature. Mais un incendie, survenu en 1869 et qui mit son manuscrit en péril, causa sur son esprit une impression fatale, et lorsque, à la rentrée des troupes de Versailles (1871), il vit son œuvre menacée plus sérieusement encore, sa santé, déjà ébranlée, déclina rapidement. La mort de sa mère, survenue dans le même temps, lui porta le dernier coup. A dater de ce moment, il ne fut plus que l'ombre de lui-même. Lui, le travailleur infatigable, le profond penseur, l'homme vivant surtout par le cerveau, il était condamné au repos, à l'immobilité et à une vie toute matérielle. On essaya en vain du climat de Nice, des eaux de Plombières, de Divonne. La paralysie était désormais la maîtresse; rien ne pouvait plus en arrêter les progrès. Il vécut ainsi trois ans, si l'on peut appeler vie une pareille existence, qui ne s'est prolongée que grâce aux soins dévoués et constants dont ne cessa de l'entourer la femme de cœur qui porte si dignement le nom de Pierre Larousse. Une dernière attaque l'emporta le 3 janvier 1875. Il avait succombé à la peine, mais son œuvre était, sinon publiée en entier, au moins achevée en manuscrit. Fidèle aux opinions qu'il avait soutenues toute sa vie, il réclama des obsèques civiles. Les ouvriers de son imprimerie, les hommes de lettres, les savants suivirent en foule son cercueil; tous voulurent rendre un suprême hommage à celui qui n'avait cessé, par ses écrits et par son exemple, de prêcher la foi inébranlable dans le progrès par la science, le travail et la liberté. La presse française et étrangère fut unanime à rendre justice au travailleur infatigable, à l'homme de bien qui venait de disparaître, et les principaux journaux, après avoir jugé l'auteur, jugèrent aussi son œuvre. Voici quelques extraits des articles qui parurent à cette époque. A notre grand regret, nous devons nous borner à un petit nombre de citations, alors que nous voudrions tout reproduire. Le *Courrier de France*, en recevant les derniers fascicules du *Grand Dictionnaire*, lui consacra un long article, dans lequel nous lisons :

« Pierre Larousse avait écrit au frontispice de son livre : « Ceci est la chair de ma chair. » La vie tout entière de ce citoyen courageux, de ce travailleur opiniâtre, de cet homme de bien a été consacrée, en effet, à ce labeur colossal, et si la mort est venue trop tôt l'enlever à l'affection de tous, du moins le plan qu'il avait conçu a-t-il été religieusement exécuté. Le *Grand Dictionnaire* EST, et il est tel que l'avait rêvé Pierre Larousse.

» Jamais tant de matériaux si divers n'ont encore été réunis et méthodiquement classés dans un même ouvrage.

» Jamais répertoire si vaste ne s'est ouvert aux recherches studieuses des uns, aux curiosités passagères des autres.

» Jamais recueil n'a encore si parfaitement répondu aux besoins usuels de l'homme instruit qui veut se rappeler et de l'homme d'étude qui veut apprendre.

» Jamais l'artiste et l'écrivain, le médecin et l'avocat, le fonctionnaire et l'employé, l'industriel et le soldat, l'agriculteur et l'artisan, le propriétaire et l'administrateur n'ont eu à leur disposition un guide plus sûr et plus indispensable.

» Avec le *Grand Dictionnaire du XIXe siècle*, chacun a sous la main dans sa bibliothèque, rangés dans un ordre méthodique, facile à saisir, tous les trésors des connaissances humaines : la langue, l'histoire, la géographie, la biographie, la mythologie, la bibliographie, la littérature, la science, l'art, la philosophie, la politique, l'économie sociale, l'économie domestique, etc. Joignez à cela tout un monde d'informations curieuses, une immense récapitulation de choses diverses qui ne se retrouvent que là; tout, même ce superflu qui plaisait tant à Voltaire, et l'amusement par-dessus le marché, l'amusement comme l'entendait le bon Cervantes, l'homme amusant par excellence. En un mot, le *Grand Dictionnaire du XIXe siècle* renferme tous les autres dictionnaires, et si, en présence du plan si vaste embrassé par Pierre Larousse, quelques-uns, trompés par des publications avortées, ont craint de ne pas voir cette œuvre immense menée à bonne fin, ceux-là peuvent être rassurés aujourd'hui : l'œuvre est faite et parfaite.

» Quant à l'esprit qui, d'un bout à l'autre, anime l'ouvrage, qu'il nous suffise de dire que Pierre Larousse avait au cœur trois passions :

» L'amour du travail, de la justice et de la liberté. »

Ce qu'il faut admirer le plus dans l'œuvre de Pierre Larousse, et c'est là ce qu'ont loué la plupart des critiques qui ont étudié et analysé le *Grand Dictionnaire*, ce n'est pas l'immense assemblage des connaissances accumulées dans ce recueil unique, c'est surtout l'esprit démocratique, le souffle généreux qui anime l'ouvrage, de la première page à la dernière. Pierre Larousse possédait au suprême degré les qualités qui font le véritable écrivain, l'indépendance, l'enthousiasme, le dévouement aux causes justes; et le journal la *Voix du peuple*, de Genève, a eu raison lorsqu'il a écrit :

« Offrons à l'auteur du *Grand Dictionnaire universel du XIXe siècle* le tribut des éloges qu'on doit au travail, à l'honnêteté, au talent.

» M. Pierre Larousse est un des héros de la paix; c'est sous sa bannière que doivent marcher tous les hommes de progrès que la jeune France enfante.

» Il dote notre siècle de la plus grande publication, qu'il appelle, avec raison, « universelle; » et, comme tout est géant en notre temps, même les engins de destruction, il travaille, par contraste, à élever un monument colossal où le peuple pourra puiser l'amour de la science, des lettres, de la politique. Toutes les connaissances humaines